



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

063-200070712-20220920-DBC20220920_04-DE
Reçu le 28/09/2022
Publié le 28/09/2022

N° DBC 20220920-04

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 20 Septembre 2022 à 16H30

Date de la convocation : 14 Septembre 2022

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 septembre 2022 à 16 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Frédéric CHONIER, Philippe CAYRE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Philippe BLANCHOZ, Chantal CHASSANG, Serge THEALLIER, Ludovic COMBE, Jany BROUSSE, Rachel BOURNIER, Pierre ROŽE, Olivier CHAMBON, Michel GONIN, Claude GOUILLON-CHENOT, Jean Eric GARRET, Serge FAYET, Daniel BALISONI.

Membres du Bureau absents excusés :

Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Didier CORNET, Éric CABROLIER, Georges LOPEZ, Hélène BOUDON.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Tony BERNARD

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

27

Membre du Bureau représenté :

1

Membres présents sans voix
délibératives : 2

Total votants : 26

SAISON JEUNES POUSES 2022-2023 : APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET AU DÉPARTEMENT

Rapporteur : Claude Guillon-Chenot, conseiller délégué à la culture

Le rapporteur informe que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pilote et coordonne la saison des Jeunes Pousses, saison jeune public à l'échelle des bassins de THIERS et LEZOUX, et qui comprend :

- Un spectacle de lancement de saison, cette année le samedi 15 octobre 2022 à l'Espace Coubertin à Courpière ;
- La tournée d'un spectacle en février 2022 : 6 dates réparties en temps scolaire et pendant les vacances ;
- La programmation d'une exposition itinérante accompagnée d'ateliers de pratique, action encadrée par une convention ;
- La centralisation de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle en vue de l'édition d'un programme papier commun.

AR Prefecture

063-200070712-20220920-DBC20220920_04-DE
Reçu le 28/09/2022
Publié le 28/09/2022

L'objectif est de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics.

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Sur un budget global de 25 200 euros, il est proposé de déposer deux dossiers de demande de subventions :

- Pour un montant de 4 000 euros auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'aide aux festivals ;
- Pour un montant de 1000 euros auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Jeunes Pousses 2022/2023 ;
- **Approuve** la convention relative à la mise en place d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique avec l'artiste Léa ENJALBERT ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 4 000 euros auprès du Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de l'aide aux festivals ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à faire une demande de subvention d'un montant de 1 000 euros auprès du Conseil départemental du Puy-de-Dôme dans le cadre de l'aide aux projets territoriaux de lecture publique ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 26

Conseillers présents : 27

Représentés : 1

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon